

Fiche

- Le mode du verbe indique **la manière dont l'action est présentée**. Chaque mode comporte plusieurs temps.
- Parmi les **modes personnels** (c'est-à-dire dont les personnes varient), on distingue :
 - **l'indicatif** : l'action est présentée comme certaine ; ex. : *Cet athlète court le 100 mètres en moins de 10 secondes.*
 - **le conditionnel** : l'action est présentée comme incertaine, sa réalisation est soumise à une condition ; ex. : *Si le temps le permettait, nous partirions en promenade.*
 - **l'impératif** : l'action est commandée, elle fait l'objet d'un ordre ; ex. : *Envoie-nous une carte dès ton arrivée.*